

## **Lettre de mission VPR**

L'ENS de Lyon a pour objectifs d'améliorer son pilotage pluriannuel et de simplifier son organisation interne tout en mettant en œuvre ses engagements forts en matière de responsabilité sociétale et environnementale, pour le bien-être de tous, au sein de ses communautés comme en termes d'impact sur la société.

Ces engagements doivent se traduire par le déploiement d'un plan d'action dans les domaines de la transition écologique, du numérique et de la diffusion des connaissances et d'une réflexion sur une meilleure ouverture sociale de nos formations. Une attention particulière sera portée à la qualité de vie au travail et des étudiantes et étudiants, ainsi qu'à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Membre fondateur de la ComUE et du Collège des Hautes Études Lyon Sciences, l'ENS de Lyon doit prendre une part importante à la structuration du site.

L'équipe présidentielle aura pour objectif de construire un projet académique en formation et en recherche qui ait un sens partagé, qui parte des actrices et acteurs du terrain, et qui permette de renforcer le rayonnement national et international du site.

### **Cadre de la mission**

La vice-présidence Recherche (VPR) est l'interlocutrice du président sur les sujets relatifs à la politique de recherche et à sa valorisation. Elle assure un rôle de coordination et d'animation de l'ensemble des activités de recherche de l'École. Elle est la référente de l'établissement pour cette politique, en interne comme en externe, et garante de sa mise en œuvre.

### **Les axes forts**

- Contribuer à la définition des orientations scientifiques en lien avec les unités de recherche,
- Conforter le soutien à l'activité de recherche de l'École. Nourrir son rayonnement pour atteindre les meilleurs standards.
- S'assurer que les politiques mises en œuvre soient ouvertes à l'international,



prennent en compte les impératifs de développement soutenable, et soient respectueuses de la déontologie, de l'intégrité et de l'éthique.

- Œuvrer en faveur de la recherche interdisciplinaire, avec une attention particulière sur l'interface entre les sciences humaines et sociales et les sciences exactes et expérimentales

## **Missions**

- Assurer le suivi des partenariats, en particulier avec les organismes nationaux de recherche et le ministère de tutelle
- Stimuler le lien formation-recherche pour promouvoir une formation par la recherche de haut niveau, interdisciplinaire et internationalisée, en lien avec la VPRI et la VPE.
- Renforcer la valorisation de la recherche, la communication de la recherche et la diffusion de la culture scientifique, notamment en termes de science ouverte
- Définir une politique et les orientations stratégiques en termes de ressources humaines et de politique budgétaire au service de la recherche ; administrer le Fonds Recherche permettant de financer des projets scientifiques de haut niveau.
- Définir et proposer au comité de direction les dotations des Unités de recherche.
- Suivre le comité éditorial de ENS Editions
- En lien avec la VPE, gérer le suivi des doctorats, arbitrer les demandes de financement des thèses (hors CDSN).

### Contribuer à la définition d'orientations stratégiques en termes de ressources humaines et de politiques budgétaires

- Mener une réflexion en lien avec la DGS et les autres vice-présidences sur l'organisation des services relevant de son périmètre
- Contribuer à la réflexion sur la diversité du recrutement étudiant de l'établissement en lien avec la VPS
- Contribuer à la réflexion sur les bourses d'excellence en lien avec la VPRI et la VPE

## **Participation aux instances de gouvernance :**

Dans le cadre de ses missions, la vice-présidence recherche est chargée d'organiser le Conseil Scientifique : élaboration de l'ordre du jour avec le président ou la présidente du CS en lien avec les services administratifs concernés,

préparation puis suivi politique des dossiers et questions qui y sont présentés et votés.

La VPR organise et préside le conseil des directeurs et directrices d'unités de recherche. Elle éclaire le CS sur l'ensemble des demandes, et gère le budget du fonds recherche en pluriannuel. Elle siège au comité de direction de l'établissement (CODIR). Elle est invitée à participer aux instances de l'École : Conseil d'administration, CAR-CSR, CSA ...

Elle pilote les programmes France Stratégie 2030 mis en place par l'établissement en lien avec son périmètre, ce qui se traduit par la participation aux instances dédiées (comités de pilotages, comités de tutelle), le suivi de ces programmes et la prise d'arbitrage dans le cadre des systèmes de décision prévus.

### **Fonctionnement**

La VPR pourra s'appuyer sur une/un directeur/directrice administratif pour la gestion des pôles associés à la vice-présidence.

Dans le cadre de ses missions, la VPR peut assurer un rôle de représentation de l'établissement auprès des réseaux nationaux et internationaux, ou des partenaires.